



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 21559

Texte de la question

Les jeunes gens scolarisés dans les collèges de Marseille ont été invités à participer à une manifestation ayant pour thème « Marseille et l'Indochine » organisée par l'association « Mémoire des XVe et XVIe arrondissements de Marseille ». Cette exposition très politisée concerne essentiellement les actions menées par les dockers cégétistes lors de la guerre d'Indochine en vue de paralyser le ravitaillement du corps expéditionnaire en Extrême-Orient et met à l'honneur ceux qui ont refusé de charger les navires à destination de l'Indochine, qui ont molesté nos blessés de retour du Vietnam, qui, en un mot, ont servi les intérêts du Vietminh. M. Guy Teissier s'étonne que les services académiques aient pu donner leur accord pour que les collégiens participent à cette manifestation. Aussi demande-t-il à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui indiquer sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le colloque « Marseille et l'Indochine », organisé à l'initiative de l'association « Mémoire des XVe et XVIe arrondissements de Marseille », en juin 1998, a bénéficié du concours de partenaires et, tels que la mairie des XVe et XVIe arrondissements de Marseille, le conseil général ou encore le musée d'Histoire de Marseille. Des historiens reconnus, et de sensibilité différentes (C. Fourneau, A. Ruscio, R. Mencherini), y ont participé. De même, la programmation cinématographique a été faite dans une volonté d'équilibre avec la diffusion de deux films : « Sur les quais » de P. Carpita et « 317e section » de P. Schoendorfer. La variété des intervenants et le souci de diversité des opinions apporté par l'association organisatrice ont incité l'inspection académique à donner son accord quant à la participation d'élèves et d'enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21559

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1998, page 6229

Réponse publiée le : 25 janvier 1999, page 463